

La vie confinée à la maison d'enfants, jour 53

Le trop plein

14 jours depuis le dernier écrit. Deux semaines tendues à l'extrême dont 11 jours consécutifs au plus près. Le cerveau est saturé, les dates s'embrouillent un peu. Essayer de reconstituer. Par thème : les enfants, les salariés, les institutions.

Les enfants

Quentin a fait des siennes. Mardi 28 avril, 21h30, mail des éduc : Harold, l'enfant confiné derrière sa bâche, s'est fait voler de l'argent dans sa chambre. Soupçons des éduc sur Quentin et ses 3 acolytes. Nathan, Adam et Boris. Soupçons vite confirmés. Les convoquer en conseil éducatif, avec Elisabeth. Installer une ambiance de gravité, qu'ils saisissent la connerie de l'acte, pénétrer dans une chambre confinée. Les 3 mousquetaires ont la même version confirmée par Quentin. Ils ont rendu l'argent dans la boîte mise en place par les éduc à la demande de Quentin. Celui-ci leur avait dit qu'il avait trouvé la somme dans le jardin, près de la cabane, sous une veste. Quentin qui reste sur sa version, « oui j'ai demandé à Boris, Nathan et Adam de rendre l'argent dans la boîte après que les éduc aient parlé du vol, mais je ne l'ai pas volé ! J'ai trouvé l'argent sous une veste, dans le jardin, près de la cabane ! » Harold va certes dans le jardin, seul, mais sans son argent. Je lui ai posé la question précédemment.

Quentin, ou l'art de reconnaître la moitié des faits pour mieux dissimuler l'entière vérité. Le ton montera vite, fort. On ne le croit pas. Lui faire entendre la prise de risque pour lui et nous tous que son intrusion dans la chambre potentiellement contaminée d'Harold. Lui faire comprendre que depuis 2 jours, date du vol, il s'est exposé dans tous les espaces de la maison, avec tous. Quentin qui lâchera au bout d'une demi-heure, en pleurs. Il est bien rentré dans la chambre d'Harold, il a fouillé sa chambre. A volé 3 euros et soixante centimes... Un acte complètement pulsionnel, alimenté par une rivalité avec Harold, copain complice de Lécia. Toujours leur duel de leader du groupe.

C'est reparti pour 15 jours de confinement. Organisé dans les heures qui suivent. Prévenir les salariés, les enfants. La maman de Quentin, le service de l'ASE¹ référent, la DG, les autres ASE pour leur expliquer pourquoi dorénavant nous allons tous porter des masques.

Laurent préparera une nouvelle bâche pour l'encadrement de la porte, encore plus efficace. Un nouveau wc est réservé en exclusivité. Par chance, sa chambre est équipée d'une douche. Distribution de masques pour tout le monde, en tissus, confectionnés par une éducatrice du service de jour et une surveillante de nuit. Certains enfants, surtout les filles, se tournent vers les visières plastifiées.

¹ Aide sociale à l'enfance

Rassurer Naima, 7 ans, qui croit que Quentin est contaminé et que c'est pour cette raison qu'on porte des masques. Prendre le temps de trouver les mots simples et justes alors qu'elle n'est pas francophone, de naissance comme de culture. Naima qui finira l'échange en demandant quand elle reverra ses parents.

Finir le conseil éducatif sur les sanctions. Pour les trois mousquetaires, un jour de travail de réflexion, par écrit autour des notions de responsabilité, de respect et d'amitié. Et du travail scolaire. Au bâtiment administratif, à côté de nous. Pour D'Artagnan, la sanction sera la même, sur une semaine, après les deux semaines de confinement. Marquer le coup. Quentin restera avec moi tout l'après-midi dans la salle de réunion, le temps que sa chambre soit prête. Prostré sur sa chaise, se parlant à lui-même par moments, en termes peu valorisants. Tout petit au téléphone avec sa mère, tournant autour du pot pour mieux la laisser deviner. Il craint sa colère et sa déception. Une mère qui a été violentée et violente par le passé. Violences conjugales, 3 garçons dont le jumeau de Quentin, perturbés par le contexte, eux-mêmes violents, entre eux, à l'école.

C'est les vacances scolaires. La commande Décathlon est enfin arrivée. Ballons, plots pour parcours de trot, chasubles, sifflet et cie. Jeudi est prévu un Ko Lanthas sur la journée, adapté dans les épreuves comme dans le sens du jeu. C'est Lisa, une éducatrice particulièrement pêchue qui s'en charge. Le jeu marchera fort. Les enfants sont ravis. Moins les 2 confinés.

Les vacances ont un peu de bon, même dans ce contexte. La pression du travail scolaire est oubliée, pour les enfants comme les éducateurs. Les salariés ont pu partir en vacances, comme prévu. Le réseau personnel des remplaçants est aussi mobilisé. En cuisine, pour les nuits, au ménage. Les éducateurs du Service de Jour interviennent quasi quotidiennement à tour de rôle, disent leur plaisir à travailler avec les enfants. qui le leur rendent bien.

Les salariés : des masquent tombent

La démission

Apprendre le mardi que Noémie, l'éducatrice mère de 3 enfants que l'on a arrangée depuis un mois pour faire face à ses contraintes familiales, démissionne. Elle a trouvé ailleurs. « Ce n'est plus de l'internat, ce sera plus facile à gérer pour moi, voilà, voilà ». Le ton se veut détaché pour mieux recouvrir le malaise. Préavis d'un mois.

Ne pas penser au petit goût d'amertume qui remonte. Ne pas se dire que le mois écoulé et arrangé pour ne la faire travailler que 4 jours lui a laissé le temps de faire ses recherches...

Noémie qui vient me voir à la fin de son service vers 13h30. Elle me demande comment on pense les choses pour l'annoncer aux enfants et aux salariés. Répondre que la direction prend la main sur l'annonce à l'établissement, dans le courant de la semaine prochaine, le temps de penser son remplacement, la phase de recrutement etc. ... Ok pour elle, me dit-elle.

5 minutes après, être interpellé par Ludivine, éducatrice en CDI mais sur le poste dit tournant, remplaçant les congés et autres absences des éducateurs à emplois du temps fixes, qui piaffe d'impatience d'être sur un même poste. Noémie vient de l'informer de son départ en la croisant ... L'amertume remonte, le mail adressé à Noémie en témoignera.

L'allégation

Vendredi 24 au soir. Texte de M. Haut, un des trois surveillants de nuits en conflit avec la direction, si ce n'est avec le directeur. Le plus « soft » des trois. Instrumentalisé par les deux autres. Qui m'écrit littéralement. « Mon directeur, j'aime et respecte la personne travailleuse que vous êtes, mais déçu de vos actes. Je demande une rupture conventionnelle ou un congé sans solde ». Un mail une demi-heure plus tard explique le message initial.

A appris que mon fils, qui dépanne 6 nuits, est dispensé des tâches d'entretien partiel des locaux, contrairement aux autres veilleurs. Qu'il est « un privilégié », car fils du directeur. Lui répondre qu'on se verra lundi matin, à la fin de son service.

Lundi 8h. Reprendre point par point.

Rupture conventionnelle, non. Parce que contrairement à ce que vous pensez, la direction ne veut pas se séparer de vous. Congés sans solde, oui. Je ne peux m'y opposer mais comme vous l'avez-vous même proposé, merci d'attendre la fin de la pandémie, ou tout du moins que les choses se calment un peu pour lancer un recrutement. M. Haut, convaincu que l'on veut se séparer de lui depuis l'automne dernier. Une éducatrice à qui il s'en est ouvert le lui a confirmé par trois fois. M. Haut, grosses larmes aux joues quand je lui demande ce qui lui permet d'affirmer que mon fils Antoine est dispensé des tâches ménagères la nuit. Il a su entre temps par Jocelyne la plus ancienne des maitresses de maison, témoin de la scène, que j'avais mis un savon un matin à Antoine car il avait oublié de nettoyer le lave-vaisselle. Me dit qu'une éducatrice l'a appelé durant ses vacances pour l'informer, entre autres, que le fils du directeur était dispensé de ces tâches ... Se rend compte qu'il se fait instrumentaliser. Nous décidons de nous revoir 3 jours plus tard pour son congé sans soldes.

Quel intérêt deux éducatrices différentes ont-t-elles à diffuser ce genre d'allégations ? M. Haut a-t-il vraiment entendu ce qu'il me dit ? Il faudra traiter. Plus tard, je ne sais pas comment encore. Là aussi l'amertume de l'interrogation. Ou l'intention de régler des comptes avec le directeur, en s'en prenant à son fils ? Sortir de ce temps un peu déboussolé.

Apprendre alors que la lingère adressée en renfort par le département n'est pas là. Ne pas s'en étonner plus que cela, le mail adressé à sa responsable la semaine précédente est resté sans réponse. Le dé-confinement se pointe. On rapatrie son personnel.

M. Haut sera revu le jeudi. Ne veut plus partir en congés sans soldes, du moins pour l'instant. Se dit quand même bien perdu. Nous nous accorderons enfin sur un nombre d'heures de réunions à lui régler, il ne les avait pas répertoriées et nous accusait de l'avoir sciemment arnaqué.

Les institutions. Bas les masques.

Le dé-confinement. Interpeler les parents pour savoir ce qu'ils comptent faire. Reprise ou non. Leur indiquer que nous leurs communiquerons les dispositions prises par les écoles et collèges quand nous les aurons.

6 écoles, 2 ITEP², 3 collèges à contacter. Avec l'incertitude de la classification à venir du département actuellement en orange et ses conséquences sur le dé-confinement. Les écoles, les communes ont à peine eu le temps de se retourner. Sollicitent la posture parentale sans informer des dispositions prises. Se décideront selon le nombre d'enfants présents. Des parents qui veulent savoir quelles mesures sont prises avant de se prononcer. Et nous au milieu.

Avoir sollicité dès le 22 avril le département sur une reprise possible de certaines visites parents, à l'instar de ce qu'avait annoncé 2 jours plus tôt le 1^{er} ministre pour les familles des résidents en EHPAD – population pour le moins plus vulnérable que des enfants.

Se faire répondre que l'on attend la fin du confinement, soit le 11 mai, pour envisager cette reprise. Aucune réflexion envisagée, aucune interpellation au préfet, auprès du secrétariat d'état à la Protection de l'Enfance. Apprendre plus tard que le même secrétariat d'état à la Protection de l'Enfance, dans un courrier signé le 23 avril à l'adresse des présidents des départements leur demande de mettre en place la reprise de certaines visites pour des enfants et des familles particulièrement éprouvés par le contexte.

² Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

Désabusement. Ne pas jeter la pierre aux décideurs, aux autorités. Mais encore une fois ressentir combien le secteur de la Protection de l'Enfance passe sous tous les radars.

La visio du mercredi 29 avril avec le siège, les autres directeurs des établissements et services. Reparler de la prime aux salariés. La DG est d'accord pour les différents montants selon les lignes. On interpellera d'abord les financeurs, puis on voit avec les fonds propres. « Même les directeurs la toucheront », se félicite notre DG ... Manquerait plus que ça.

Lundi 4 mai, apprendre par le département que finalement les besoins en masques recensés il y a 3 semaines auprès des foyers de l'enfance ne pourront être honorés. Il faut nous débrouiller.

Mardi 5 mai, mail du département.

*« Dans le contexte que nous connaissons actuellement, nous mesurons chaque jour l'engagement de vos établissements et de vos personnels auprès des enfants. C'est pourquoi, le Président souhaite adresser un message de remerciements à l'ensemble des salariés de vos structures en leur faisant livrer des paniers garnis de produits agricoles locaux. Un geste symbolique qui nous paraît essentiel en cette période difficile. 1000 paniers seront donc distribués aux établissements départementaux. Cette large opération aura lieu le **mercredi 6 mai entre 10 et 18h** grâce à la mobilisation de 8 chauffeurs/livreurs volontaires, agents de notre collectivité, de 10 producteurs locaux et de 15 logisticiens. ».*

Le livreur passera bien, à l'heure. 13 paniers. Ce qui n'était pas dit dans le mail. Photo du directeur et de Carole, les paniers de livraison avec logo du département en évidence.

Mercredi 6 mai, 19h, réception des 48 pages du dé-confinement consacré spécialement à la protection de l'Enfance. Adressé par le département. Le document a été adressé la veille au matin par ministère de la santé ...

Rien de grave cependant dans ce décalage de plus. 3 paragraphes en tout et pour tout sont nouveaux. Notamment l'obligation pour les salariés de nos établissements de porter des masques. Et qu'il revient aux départements d'approvisionner les institutions ... Renvoyer un panier alimentaire au ministère ? Le reste n'est qu'une compilation des mesures précédentes.

Commander des masques, se faire livrer des paniers alimentaires. Et s'attendre à voir sa tronche dans le magazine de l'autorité de tutelle. En rire. Jaune. S'entendre dire, et comme une gageure, que même les directeurs bénéficieront de l'éventuelle prime. Pour le moins sidéré.

Constater encore que le manque de cohérence dans notre secteur entre les services de l'Etat et les départements pénalise les enfants accueillis et révèle combien ces gamins ne comptent pas, ou peu. Contrairement aux personnes âgées, même en EHPAD, qui votent. Du moins ceux qui survivront.

Sentir un point de rupture. Tenter de repousser encore les limites. Le dé-confinement va être complexe. Rien n'est acquis. Chercher de nouvelles ressources pour passer ce cap. L'heure du bilan n'est pas encore arrivée. D'autres emmerdes arrivent.

Le trop plein ou la peur du vide.

« Puisque ces mystères me dépassent, feignons d'en être l'organisateur ». Jean Cocteau

Un directeur de maison d'enfants

Samedi 9 mai 2020

PS : Les prénoms des enfants ont été changés, les lieux inventés, que les lieux. Tout le reste n'est que le témoignage de notre contexte depuis près de 8 semaines. Malheureusement vrai.